Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 19 (1874)
Heft: 13

Artikel: Hygiène militaire [fin]
Autor: Rouge, L.
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-333765

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 08.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

REVUE MILITAIRE SUISSE

N° 13. Lausanne, le 21 Juillet 1874. XIXe Année.

SOMMAIRE. — **Hygiène militaire**, par L. Rouge, médecin de division. *(Fin.)* — **Gestion militaire du canton de Genève en 1873. — Société militaire fédérale. Section vaudoise. — Nouvelles et chronique.**

SUPPLÉMENT. — **Projet d'organisation militaire de la Confédération suisse** (6 feuilles).

HYGIÈNE MILITAIRE

par le Dr Rouge, médecin de division. *(Fin.)* (1)

VIII. *Charge du soldat. Marches. Exercices.*

L'équipement doit être réduit au strict nécessaire, afin de diminuer le plus possible la charge du soldat.

Le poids de l'équipement est assez semblable dans toutes les armées. Le soldat français, seul, fait parfois exception à la règle. L'auteur du livre l'*Armée en 1867*, évalue la charge du fantassin en campagne à 35 kilog. environ, plus du tiers de la charge réglementaire du mulet de bât. Les hommes ne peuvent marcher longtemps dans de pareilles conditions ; aussi Lévy estime que le taux réglementaire français de 28 kilog. 732 gr., en campagne, est une limite qu'il ne faut point dépasser.

La charge du fantassin suisse, avec trois jours de vivres, une partie de la tente-abri, est de 54 livres 9 onces, à peu près 27 kilog. 220 gr., poids qui devrait être allégé. Il se décompose comme suit :

L'habillement (tout compris) pèse 18 livres ; l'équipement (sac, ceinturon, brosses, gourde, ustensile de cuisine, outils de campagne, tente-abri) 13 livres 5 onces ; l'armement (fusil avec bayonnette et giberne) 12 livres 4 onces; cartouches (80) 5 livres; vivres pour trois trois jours, 6 livres (2).

Le soldat prussien porte, en tenue de campagne avec trois jours de vivres et 80 cartouches, une charge de 28 kilog. 250 gr. ; le soldat russe, 31 kilog. 319 gr., poids excessif ; le soldat américain, 24 kilog. 051 gr., avec huit jours de vivres ; 20 kilog. seulement avec 40 cartouches et sans vivres ; le soldat français, en tenue de campagne avec trois jours de vivres, 28 kilog. 732 gr. ; le soldat anglais, 28 kilog. 365 gr.

On a trouvé partout que cette charge est exagérée et l'on s'occupe de la réduire. Voici, à cet égard, les propositions faites par la commission anglaise, instituée pour étudier la question de l'armement, du sac et de l'équipement :

(1) Voir notre n° 10 et les numéros précédents.

(2) Résumé de notes fournies à M. Weinmann par la direction militaire du canton de Zurich.

Notre carabine pèse 4 kilog. 600 gr. Le poids du Chassepot est de 4 kilog. 054 gr. et avec la bayonnette, 4 kilog. 654 gr. ; sa cartouche pèse 32 grammes, la balle seule 25 grammes. La cartouche du Vetterli est de 30 gr. 50 ; la balle seule compte 20 grammes.

Une chemise de flanelle.	Une brosse à habits.	10 kilog. 496 gr.
Une paire de bas.	Une capote.	
Un essuie-mains.	Une gamelle.	
Une paire de bottes ou de souliers.	Un coutelas.	
Un bonnet de police.	90 cartouches.	
Poids du sac vide et de ses accessoires,		1 kilog. 896 gr.
Un fusil, un sac à pain, une couverture,		9 kilog. 023 gr.
	Total :	21 kilog. 315 gr.

Il est à désirer que, dans notre armée, on s'occupe sérieusement d'alléger le soldat, ce qui est d'autant plus facile que nos troupes, créées pour la défense du pays, ne sont pas destinées à faire de longues campagnes ni de lointaines expéditions.

Je n'ai pas à m'occuper de la charge du cavalier ; ceci regarde plutôt le vétérinaire que le médecin, puisqu'en somme, c'est le cheval qui supporte le tout. Disons seulement qu'un cheval de dragons porte, avec son harnachement et l'équipement du cavalier, un poids de 225 livres ; augmenté de celui de l'homme, 150 livres en moyenne, le total est de 375 livres ; c'est beaucoup, surtout si l'on réfléchit que la plupart de nos chevaux sont des animaux de trait, exceptionnellement montés, habitués au char et novices à la selle.

Je ferai encore observer que si l'on veut imposer aux dragons un service de fantassin, et c'est sans doute ce qu'on a en vue en les armant d'un fusil, il conviendrait de les débarrasser de leur grand sabre, qui devrait être suspendu et fixé à la selle, comme des officiers de cavalerie très entendus l'ont proposé à l'étranger.

La bonne répartition de la charge du fantassin est d'une grande importance. Le poids ne doit gêner ni les efforts musculaires, ni les mouvements de la respiration, ni le jeu de la circulation.

La grosse affaire est la question du sac.

Comme toutes les armées, nous avons un sac porté sur les épaules, avec des bretelles de cuir. Chez les Allemands, chez les Français, ces bretelles viennent se relier au ceinturon qui pèse ainsi moins sur les hanches ; d'autre part, la constriction des aisselles par les courroies est diminuée. Aujourd'hui, l'on s'occupe de modifier complétement le système de suspension du sac. Voici quelques renseignements à ce sujet :

Chez un homme debout, une verticale passant par le centre de gravité du corps tombe sur un point du sol compris entre les bords antérieurs des malléoles internes, donc en avant d'une ligne perpendiculaire abaissée à l'extrémité inférieure de la colonne vertébrale. Celle-ci (épine dorsale) n'est pas une tige droite et rigide ; elle est flexible et décrit des courbures, deux à convexité antérieure, deux à convexité postérieure. C'est sur la courbure supérieure faisant saillie en arrière et correspondant aux omoplates que se place le sac ; on comprend de suite que l'adjonction d'un fardeau sur ce point doit attirer le centre de gravité bien en arrière de la position normale ; aussi, pour retrouver son équilibre, le corps est obligé de se rejeter en avant, de se « voûter, » ce qui ne se fait pas sans un certain effort, sans une contraction musculaire déployée en pure perte en quelque sorte relativement au poids à porter, puisqu'il sert uniquement

à maintenir le tronc debout ; cet effort est d'autant plus considérable que le sac est plus élevé. En outre, par cette flexion du corps en avant, l'amplitude des mouvements respiratoires est diminuée pour deux motifs, d'abord en raison de la contraction des muscles abdominaux, de la diminution du diamètre vertical de la cavité thoracique, et aussi, sans doute, à cause de la contraction permanente des muscles pectoraux qui luttent contre l'écartement des épaules attirées en arrière par les courroies du sac. On a cherché, il est vrai, à diminuer cette pression par l'emploi de contre-sanglons, qui ne remplissent leur but que d'une façon bien incomplète.

En résumé, avec le sac actuel, la charge est mal répartie, elle détruit l'équilibre statique et gêne la respiration ; la compression des bretelles du sac sous la clavicule et dans l'aisselle gêne la circulation et l'innervation du bras. On a donc cherché un système plus pratique et plus rationnel.

Les Anglais semblent avoir atteint le but. Du moins, c'est ce qui ressort de toutes les expériences faites dernièrement, en grand, en Angleterre, en Allemagne, en France, avec des bataillons et des régiments entiers. Partout, ce ne sont que des éloges de la part des troupes à l'adresse du système anglais. Les journaux militaires allemands le recommandent chaudement, et je lis dans le récent ouvrage du docteur Morache, professeur au Val-de-Grâce, à Paris, qu'après une marche de 32 kilomètres faits avec le sac anglais, la plupart des soldats ne ressentaient aucune fatigue ; ils étaient d'accord avec les officiers pour dire que la poitrine se trouve complétement dégagée, qu'ils ne trouvaient point au sac-valise cette adhérence du sac au corps qui fatigue, harasse l'homme et l'empêche de respirer, qu'enfin l'équilibre est parfaitement maintenu au moyen des deux cartouchières et du sac à cartouches, en sorte que l'homme peut conserver la station verticale, le centre de gravité se trouvant toujours sur la ligne perpendiculaire passant par le centre.

Voici, d'ailleurs, la description de cet équipement adopté en Angleterre.

Je regrette de ne pouvoir en donner le dessin, qui faciliterait beaucoup l'intelligence du texte emprunté à l'excellent ouvrage de l'auteur cité plus haut (1).

Cet équipement se compose essentiellement d'un sac-valise en peau assez souple, contenant les objets les plus indispensables au soldat. Il est fixé au niveau des reins et prend point d'appui sur la courbure du sacrum ; il se trouve maintenu au moyen de bretelles s'entre-croisant en arrière, passant au-dessus des épaules où elles s'élargissent notablement en venant enfin se fixer au ceinturon ; de petites courroies horizontales partant du sac viennent se boucler en avant aux bretelles et l'empêchent, par conséquent, de ballotter. La capote, pliée en forme de paquet carré et entourée d'une toile imperméable, est placée au-dessus du sac, sans prendre point d'appui sur ce dernier, elle se boucle sur les bretelles ; la gamelle est accrochée sur le dos du sac-valise. Si l'homme ne doit pas emporter le sac, mais qu'il ait besoin de la capote seule et de la gamelle, comme pour une expédition ou

(1) Morache. *Hygiène militaire*, 1874. Vient de paraître.

une marche de quelques heures, ces derniers objets peuvent être fixés isolément. L'avantage de ce système consiste surtout dans ce fait que le poids de la charge est placé très bas, qu'on utilise, autant que possible, la cambrure des reins pour y prendre un point d'appui, qu'enfin l'effort porte uniquement sur les omoplates, en laissant le jeu de la poitrine parfaitement libre. En débouclant le ceinturon auquel sont adaptées deux cartouchières, l'homme peut quitter tout son équipement, comme on ôte un habit, sans avoir une courroie à défaire ; il le remet aussi facilement.

Je désire vivement que notre Département militaire profite de nos cours de répétition et du rassemblement de troupes pour expérimenter le sac anglais.

J'arrive aux exercices, ce terme étant pris dans un sens général.

L'exercice accélère le cours du sang, accroît la température, rend la respiration plus fréquente, le dégagement d'acide carbonique par les poumons plus considérable, active les sécrétions, augmente les dépenses de l'organisme et élimine une plus grande quantité d'azote par suite de la disassimilation plus active du tissu. Il résulte de cette perte en azote, en carbone, la nécessité d'une plus forte proportion d'aliments plastiques et respiratoires. J'ai déjà touché ce point en parlant de l'alimentation. Je n'insiste donc pas.

Autant un exercice modéré est salutaire, autant un exercice exagéré est pernicieux. Il faut toujours se préoccuper de la balance physiologique entre les dépenses et les recettes, entre la déperdition incessante des forces et leur réparation. C'est ce qui a lieu par le sommeil et par l'alimentation.

Si la nourriture ne suffit pas à réparer les forces, on voit survenir l'affaiblissement général, la prédisposition aux maladies et surtout au typhus ; la résistance vitale diminue, l'organisme fléchit.

Il en est de même lorsque le sommeil fait défaut. Il importe que le soldat ait un temps suffisant pour dormir, sept à huit heures, et l'on ne doit pas le charger outre mesure de nuits de garde, de piquet, de patrouilles. Le règlement français de 1863 prescrit que le nombre d'hommes à fournir par chaque corps soit réglé de manière à leur assurer au moins quatre nuits de repos pour une de service, et le double dans la cavalerie.

C'est ici le lieu de condamner l'institution des pelotons de punition. Ce n'est pas en portant préjudice à la santé du soldat qu'il faut le punir. En faisant manœuvrer les hommes pendant les heures qui devraient être consacrées à un repos nécessaire, on les fatigue outre mesure, on les épuise, on les surmène, on les aigrit contre leurs chefs et contre la discipline.

Il serait préférable, à tous égards, de former avec ces soldats des détachements qui auraient un service supplémentaire après le départ de la troupe ou bien à toute autre époque de l'année.

Le nombre des heures de faction restera fixé à deux pendant la bonne saison, à une dans les grands froids et en cas de fatigue exceptionnelle.

On va souvent trop loin, dans nos écoles, lorsqu'on fixe les ordres du jour ; les chefs surchargent parfois le soldat de besogne, d'exer-

cices, de marches, d'inspections, de théories, etc. Ce mode d'agir dégoûte les hommes du service et leur ôte tout entrain. Les exercices militaires ne devraient pas commencer, dans nos écoles de recrues, avant 6 h. du matin ; la diane étant battue à 5 h., les hommes auraient une heure pour s'occuper des soins de propreté et pour prendre leur premier repas ; de 6 à 10 h., exercice ; de 10 à 11 h., repos ; à 11 h., gardes montantes, appels, rapports, etc. ; repos de midi à 2 heures ; de 2 à 3 h., théorie, inspection de chambres, d'effets, etc. ; de 3 à 6 h., exercice; puis souper, repos. On aurait ainsi, en été, sept heures d'exercices. M. le Dr Weinmann conseille de ne pas dépasser six heures, réparties moitié sur le matin, moitié sur l'après-midi, au commencement de l'école des recrues ; il demande qu'en tous cas, on n'atteigne jamais huit heures dans le courant de l'école.

Je devrais peut-être signaler ici le bon effet de la gymnastique et de l'escrime sur le développement de la vigueur et de l'adresse ; il est inutile que je m'attache à démontrer son importance dans un pays comme le nôtre.

Les exercices corporels ne doivent point, seuls, occuper le soldat. Le service militaire, véritable école civique chez nous, doit être aussi utilisé pour le perfectionnement intellectuel et moral du soldat-citoyen. Qu'on institue des conférences faites par des hommes spéciaux sur des sujets intéressants ; que les membres distingués de notre corps enseignant soient appelés à répandre au milieu de nos jeunes hommes réunis dans les écoles militaires, dans les camps, les bienfaits de l'instruction et des notions scientifiques pratiques ; qu'on utilise tous les moments disponibles pour cultiver l'intelligence et l'esprit de la troupe ; et, rentré chez lui, rendu à ses occupations habituelles, le soldat rapportera dans sa mémoire autre chose que le souvenir des principes de l'école de peloton.

C'est pour atteindre le même but que les casernes devraient être pourvues de livres et de journaux ; on fournirait ainsi aux hommes une utile récréation et l'on pourrait lutter avec succès contre les attraits de la cantine, des cartes et du vin blanc.

Enfin, les chefs encourageront les réunions de chant, en raison de l'influence heureuse que la musique exerce sur le moral, soit pendant les loisirs du service, soit pendant les fatigues de la marche.

La marche en corps, par étape, est toujours un exercice pénible, exagéré ; le soldat porte une lourde charge ; il trotte dans la poussière, dans la boue, à l'ardeur du soleil ou exposé au vent, à la pluie, à la neige ; serré dans les rangs de la colonne, il ne respire qu'un air vicié qui a déjà servi à ses camarades ; arrivé au gîte, les vivres sont trop souvent mal distribués, de qualité douteuse et en petite quantité ; enfin, le logement n'est pas toujours satisfaisant.

La durée de la marche, dans une journée, doit être de sept heures. Sur un beau chemin, en plaine, le soldat peut bien fournir une course plus longue ; des troupes, en temps de guerre, ont plusieurs fois fait 48 kilomètres (dix lieues fédérales), et même 60 kilomètres (12 $^1/_2$ lieues) ; cela s'est vu dans la dernière campagne, mais ces distances n'ont jamais été parcourues plusieurs jours de suite.

Voici, d'ailleurs, quelques renseignements sur la vitesse de l'infanterie en marche :

Pas ordinaire de 66 c^{m} ;	76	à la minute ;	espace parcouru dans 1 h.	3 k.
Pas de route,	100	»	»	4 k.
Pas accéléré,	120	»	»	4 k. 680
Pas maximum,	153	»	»	6 k. 009
Pas de course soutenu,	165	»	»	8 k. 217

Ce pas de course ne peut avoir une durée de plus de vingt minutes; il permet de parcourir, dans cet intervalle, une distance de 3 kilomètres.

La marche la plus commode et la plus normale est de 90 à 120 pas à la minute, de façon à faire une moyenne de 4 kilom. à l'heure.

La cavalerie, marchant par étapes, fait 4 kilomètres en trois-quarts d'heure ; une lieue fédérale en 55 minutes (1).

Un cheval, au pas, fait	86	mètres à la minute, soit	5 k. 160	à l'heure.
au trot,	190	»	11 k. 400	»
au galop,	330	»	23 k. 400	»

Pour ce qui concerne la durée des marches, on ne peut régler les étapes, pour un corps de troupes, comme on les fixerait à un piéton isolé qui franchit aisément, en allant d'un bon pas, six kilomètres à l'heure. Vingt kilomètres par jour, voilà ce qu'on exige d'un corps d'armée. Les campagnes les plus rapides n'ont pas permis de dépasser 20 à 25 kilomètres dans les 24 heures. D'après le colonel Lewal (Conférence sur la marche d'un corps d'armée), le relevé de toutes les campagnes de 1796 à 1815, de la guerre d'Italie, 1859, de la guerre de Bohême, 1866, ne donnent pas des moyennes supérieures à 25 kilomètres ; la moyenne générale est de 21 k. 89 (2).

Lorsqu'on fait davantage, il faut accorder un jour de repos complet, et l'on perd ainsi l'avantage du résultat obtenu.

Parlons maintenant des moyens d'atténuer les effets des marches et des exercices sur l'organisme du soldat.

Tout d'abord, il est bon que la troupe fasse un léger repas avant la manœuvre, les exercices d'une certaine durée, avant le départ pour l'étape. En cas de marche, on augmente la ration ordinaire des hommes. La veille du départ, il y aura une inspection du personnel, ainsi que le prescrit notre règlement de service (page 239), de l'équipement, spécialement de la chaussure, et du matériel. Il sera délivré des bons de transport aux hommes faibles ou malades. Afin que la charge soit aussi réduite que possible, tous les objets non réglementaires seront laissés en arrière. Il serait même désirable que, dans les longues marches, les sacs fussent portés sur des chars à la suite de la colonne. On a calculé que 15 voitures à deux chevaux suffisaient pour décharger 3000 fantassins de 8 kilog. qui seraient retirés des

(1) Lieue fédérale, 4,800 mètres.

(2) L'armée française ne franchit que huit kilomètres en moyenne, de Magenta à Solferino. En 1870, de Reims à Sedan, il est telle division qui n'a fait qu'un kilomètre de toute une journée. De Wœrth à Paris, l'armée allemande marcha, si je ne me trompe, avec une vitesse moyenne de 10 kilomètres par jour.

sacs et convenablement empaquetés ; ces chars pourraient suivre la troupe à une journée de marche ([1]).

La distance à parcourir ne devra pas dépasser six lieues, à moins d'absolue nécessité. On ne partira jamais avant le point du jour, et l'on s'efforcera d'arriver à destination avant deux heures, et même avant midi, lorsqu'il fait chaud. En hiver, il faut se mettre en route une heure après le lever du soleil pour arriver à l'étape vers quatre heures après midi. Il n'y aura des marches de nuit que si l'on y est absolument forcé.

Le nombre des haltes se règle d'après le but et la longueur des marches. D'après le règlement de service actuel, on doit faire de petites haltes de 5 minutes, quart d'heure après le départ, quart d'heure avant l'arrivée ; en route, toutes les heures.

Il faut s'arrêter souvent par la chaleur et donner entière latitude aux hommes de se mettre à leur aise. Le commandant peut, après les trois premiers quarts d'heure de marche, ordonner une halte de vingt minutes, puis, toutes les heures, cinq minutes de repos, ou bien, en hiver, par exemple, toutes les deux heures seulement, un quart d'heure d'arrêt, si la route est bonne et facile.

Le colonel Lewal, dans son mémoire déjà cité, dit qu'un corps d'armée français, formé de deux divisions, occupe sur une route, pendant sa formation, de 21 à 25 kilomètres ; or, si l'on met tout le corps sur pied à la même heure de départ, il arrivera que la queue de la colonne ne se mettra en route que six heures ou plus après l'avant-garde ; de là une fatigue inutile pour le gros des dernières troupes, qu'il est facile de leur éviter par un ordre du jour bien étudié.

Les hommes ayant très chaud, il sera fait défense de boire de grandes quantités d'eau fraîche, ce qui détermine des congestions des poumons, des organes abdominaux et quelquefois des hémorrhagies pulmonaires ou cérébrales. On interdira aux soldats de baigner la tête, les pieds en sueur dans l'eau froide des ruisseaux ou des fontaines avant que le corps se soit un peu reposé.

Il convient d'engager, dans la mesure du possible, les soldats en transpiration, fatigués, de changer de linge en arrivant à l'étape.

Il est important de veiller à la toilette des pieds. Ceux-ci doivent toujours être fréquemment lavés pour être débarrassés de la poussière et de la matière sébacée qui s'accumule entre les orteils, donne une odeur désagréable et détermine des excoriations. Les ongles seront coupés courts et carrés. Les ampoules doivent être percées avec une aiguille en ménageant l'épiderme qui protége la chair enflammée; le collodion est un excellent tonique en pareil cas. Les personnes qui transpirent beaucoup doivent redoubler de soins, de propreté, et saupoudrer les pieds avec de la poudre de lycopode ou d'amidon. La chaussure sera assouplie avec un corps gras, de préférence avec l'huile de pied de bœuf ou de poisson, qui pénètre mieux dans le cuir du soulier.

([1]) Les Allemands savent alléger l'équipement du soldat qui ne porte pas de tente et dont les sacs sont souvent traînés à la suite du corps ; en outre, le transport des subsistances est fait par de légers chariots.

Parlerai-je du transport des troupes en chemin de fer ? Les distances, chez nous, n'étant jamais bien longues à parcourir et nos wagons se trouvant largement aérés, la santé des soldats ne peut se ressentir de ce mode de voyage ; il est cependant nécessaire de ne pas les accumuler trop nombreux dans les voitures. Ce mode de transport n'est bon, d'ailleurs, que pour les grands trajets ; pour les petites étapes, il y a avantage à faire marcher la troupe. Je pourrais parler ici de la rapidité d'expédition, de la vitesse des convois, en rappelant les règlements en vigueur à l'étranger ; mais je crains de sortir des limites de mon sujet (1).

Aussi bien, il est temps que je m'arrête ; je ne dois pas abuser davantage de l'hospitalité gracieuse et large du journal. Je termine aujourd'hui ces notes imparfaites, dont le seul but a été de montrer aux lecteurs de la *Revue* une partie du rôle considérable que l'hygiène joue dans l'administration, dans l'organisation, dans la vie d'une armée.

Je serais heureux de les avoir convaincus que le premier devoir d'un officier, quel que soit son grade, est de se préoccuper sans cesse du bien-être et de la santé de ses soldats. Les troupes bien nourries, bien entretenues, bien conduites seront toujours obéissantes, fidèles à leurs chefs, solides à la marche et vaillantes au feu.

GESTION MILITAIRE DU CANTON DE GENÈVE EN 1873.

Le rapport sur la gestion de 1873, qui vient de paraître, forme une intéressante et instructive brochure de 52 pages et plusieurs tableaux. Nous en extrayons les renseignements ci-dessous :

L'effectif présent au service était de 5078 hommes se répartissant comme suit :

Elite.	Batterie n° 25.	179 hom.	
	Compagnie de position n° 31	78 »	
	Train de parc détaché de 85e compagnie	25 »	
	» de ligne.	4 »	
	Guides n° 7	42 »	
	Carabiniers compagnie n° 4	109 »	
	Bataillon n° 20.	716 »	
	» n° 84.	722 »	
	Musique d'élite	46 »	
	Infirmiers	10 »	1928 hom.
Réserve.	Batterie n° 53	134 hom.	
	Compagnie position 59	53 »	
	Train de parc détaché de 85e compagnie.	14 »	
	» de ligne	1 »	
	Guides n° 16	18 »	
	Carabiniers n° 15	75 »	
	Bataillon n° 125	964 »	
	Infirmiers	4 »	1263 hom.
	A reporter,		3191 hom.

(1) Une ligne ferrée, qui n'a pas été prévenue d'avance, ne peut pas transporter, par jour, plus de 10,000 hommes avec leur matériel. On lit dans l'histoire de la campagne de 1866, par l'état-major prussien, que le transport d'un corps d'armée, avec tout son attirail, exige de 9 à 12 jours, suivant la nature du chemin et quelque fois la distance, en supposant la voie non complétement interdite au commerce et en laissant quelques trains à l'intendance.